





SOCOTEC BELGIUM ASBL

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

Nr 5452

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	existante		
N° de rapport : 23/16.04.25/07				
Concerne : A contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation : A maison □ appartement □ autres :				
Demandeur: CeRTIGREEN - SCHAING	******************			
Personne sur place : HR LevAvXcode EAN de l'installation :	4	<i>j</i>		
Adresse de la visite: June BAZILLS 33-46 fo Ble GNY				
Date de visite : 25. 6.4/16 Date d'émission : . 2.5/04/1. Références clien	· NC			
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 🖫 276 bis et dérogations 🖫 271 bis				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
<u>Description de l'installation visitée</u> :	174	•	/	
	ment : ي) ombre de circu		2 COMP	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		X		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	¥	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	V	1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe				
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		V	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω , Ω Υ ΜΩ		V		
Résistance de dispersion de la prise de terre :	V	7		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	COTEC BELGIUM	ashl	
Manquements / Notes :	do ragoni oo	JO I LO BELGIONI	asbi.	
m part all a commence and a commence	to market at a	DESIGNATION OF THE PROPERTY OF	33 33 E 517 E	
VOIR ANNEXE	n en en er ei	60 6000 60 60 3 33660		
THE REPORT OF THE PROPERTY OF	en de asau du d	PORT WESTER ST. II VALL		
5 (100 km²) 1 km² (100 km²) 1	10.0 0.0 000.000.000 10.0 000.000.000		ATTEMPT NAME OF	
TOTAL A SECURE OF THE PERSON O	** * * * ** ** INVEST			
<u>Conclusion</u> :			RAF	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.F. Le prochain con	trôle p ériodic u	ie est à effectuer	dana S	
le delai prescrit par la réglementation en vigueur.			CC	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite	complémenta	ire est à exécuter	par JEC	
le même organisme après mise en conformité X au terme de 18 mois après signa			E27	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen- même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentair	e est à exécuter	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-	
om et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				
CUFFARO	,		1 1/8	
	V 1			

1/2

Domenico





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0361 23/16 04 25/04

 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de 	
terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : aux colhob	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.	the
☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Cofficie	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Appeare de plan étectro que de l'install **Appeare de plan étectro que de l'install **Install des coffets étectros per dons le **Este de l'Att fui l'art le R. G. T.E. A **De l'appeare de plan was se poulous di le suivant les tennants et chant soonts de Certains Circuits.	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
	100